Comptable (H/F/X)



Comptabilité - Assurances | Chef d'entreprise

Durée	Tranche d'âge	Finalité	Pratique en entreprise / Alternance	Métier en pénurie / Fonction critique
3 ans	18 à 25 ans 25 ans et +	Diplôme	Oui	Oui

Vous avez la fibre pour les chiffres et l'on dit de vous que vous êtes une véritable calculette ? Vous pensez que les bons comptes font les bons amis ? Alors pourquoi ne pas devenir comptable grâce à cette formation qui vous apprendra toutes les formules pour jongler avec les chiffres !

Le Comptable et la Comptable maîtrisent la comptabilité générale et pratique. Grâce à cette formation, ils apprennent à **gérer les comptes et la fiscalité de particuliers ou de sociétés et entreprises**. Ils peuvent assurer la tenue des comptes depuis la saisie des pièces comptables jusqu'aux comptes annuels, **en conformité avec la législation comptable et fiscale** en vigueur. Ils sont capables d'analyser les comptes annuels d'une PME, d'attirer l'attention et de conseiller le responsable de l'entreprise sur les aspects financiers et comptables.

Au cours de cette formation de Chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Comptable :

- **Etablir la comptabilité de divers clients** : vous apprenez à gérer une organisation comptable et administrative. Vous apprenez à effectuer les différentes opérations comptables d'un client et tenir les livres légaux. Vous apprenez à rédiger les documents relatifs aux obligations comptables et fiscales. Vous apprenez à utiliser les différents programmes informatiques liés à la comptabilité.
- **Conseiller en matière de tenue de comptabilité et méthode de gestion** : vous apprenez à conseiller les clients en début d'activité professionnelle, en début d'année fiscale, en cours d'exercice, en fin de chaque exercice et en fin d'activité.
- **Participer à la gestion d'un bureau comptable** : vous apprenez à organiser et planifier l'activité professionnelle d'un bureau ou d'une fiduciaire. Vous apprenez à gérer les aspects comptables, commerciaux et fiscaux d'un bureau et à participer à la gestion du personnel.
- **S'insérer dans la vie professionnelle** : vous apprenez les différentes règles de déontologie du métier. Vous apprenez comment actualiser vos compétences régulièrement et participer à la vie professionnelle du secteur.

Alors si vous souhaitez additionner et multiplier vos possibilités professionnelles, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

Pratique en entreprise ?

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Métier en pénurie ?

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie ou sous tension » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats ou de candidats qualifiés, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les chercheurs d'emploi peuvent notamment profiter d'une prolongation de la durée des allocations et d'un assouplissement de certaines obligations *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion)* liées au statut de chercheur d'emploi/chômeur.

Cette mention est uniquement valable pour l'année académique 2026-2027.

Débouché(s) métier(s)

Comptable indépendant / indépendante (si réussite du stage de l'ITAA)
Employé / Employée dans une fiduciaire
Employé / Employée dans le service comptabilité d'une entreprise

Débouché(s) future(s) formation(s)

Conseiller financier *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/conseiller-financier)*

Candidat stagiaire Conseiller fiscal / Expert-comptable *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/candidat-stagiaire-conseiller-fiscal-expert-comptable)*

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prolongation de la durée des allocations pour les chercheurs d'emploi)
Contact client Travail en équipe ou en autonomie Travail au bureau et sur le terrain

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le métier de comptable s'exerce dans un bureau, avec un ordinateur. La maîtrise de l'outil informatique est donc nécessaire. Le comptable doit se montrer responsable et assidu. Il doit être à l'aise avec les chiffres et être capable d'entretenir une bonne relation avec ses clients.

Programme

1ère année :

- X08/5 Informatique générale et tableur (32h)
- X08/5 Informatique - Logiciels comptable (40h)
- X08/5 Comptabilité générale - droit comptable, documents commerciaux et principes de base en comptabilité (140h)
- X08/5 Mathématiques financières (40h)
- X08/5 Droit civil (32h)
- X08/5 Correspondance commerciale, logiciel d'édition et communication (36h)
- X08/5 Fiscalité TVA (36h)
- X08/5 Faits et institutions économiques (44h)

2ème année :

- X08/6 Fiscalité TVA (40h)
- X08/6 Mathématiques financières (20h)
- X08/6 Principes de droit de l'entreprise, de droit économique et de droit de l'insovalbilité (48h)
- X08/6 Comptabilité approfondie (64h)
- X08/6 Gestion financière, budget, business plan (24h)
- X08/6 Droit d'enregistrement et droit de sucession (16h)
- X08/6 Fiscalité IPP (90h)
- X08/6 Comptabilité analytique (60h)
- X08/6 Comptabilité et Droit des sociétés et associations (60h)

3ème année :

- X08/7 Comptabilité analytique (30h)
- X08/7 Comptabilité et Droit des sociétés et associations (28h)
- X08/7 Déontologie - RGPD/loi anti blanchiment (45h)
- X08/7 Fiscalité Isoc (90h)
- X08/7 Contrôle interne et externe (30h)
- X08/7 Analyse et critique des comptes annuels (40h)
- X08/7 Procédure fiscale (45h)
- X08/7 Encadrement examen C (20h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

- n'est plus soumis à l'obligation scolaire *(https://www.enseignement.be/parcours-dapprentissage/secondaire-ordinaire/inscription/obligation-scolaire#c5563)*
- est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (**CESS**) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

- Soit, s'ils sont titulaires d'un certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire et bénéficient d'une **expérience suffisante** dans le secteur concerné.
- Soit, en cas de réussite de l'**épreuve d'admission** IFAPME. La présentation de l'épreuve d'admission est soumise à l'acceptation du dossier par le Centre.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

- L'inscription aux cours est ouverte **jusqu'à 3 mois après le début des cours** *(https://www.ifapme.be/actualites/dates-rentree)*. Il est possible de s'inscrire à certaines formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.
- **Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 350 et 450€ ou plus.
- Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation : consultez les modalités d'inscription pour l'année 2026-2027 *(https://www.ifapme.be/inscriptions2026)*.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

- votre **carte d'identité** ;
- une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;
- si vous êtes demandeur d'emploi et que vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/penurie) (https://www.ifapme.be/penurie)*, une **attestation d'inscription au FOREM** *(https://www.leforem.be/)* pour profiter d'une éventuelle dispense.

Trouver un stage

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.
Pour préparer votre convention de stage ou en cas de difficultés pour trouver une entreprise-formatrice, contactez un Service Alternance IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

- votre carte d'identité
- la preuve de votre inscription à la formation.

Sites de formation

Perwez, Dinant, Arlon, Charleroi - Site Gilly, Tournai.